Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Société de recouvrement

Par lauremagnin

Bonjour

J'ai été contactée a juste titre par une société de recouvrement pour une dette chez un commerçant.Ne pouvant pas régler en une fois celle ci j'ai proposé un règlement en plusieurs fois qui a été accepté par la société. J'ai effectué un premier versement. Ce matin je reçois par mail une mise en recouvrement de l'intégralité de la somme par cette société de recouvrement.
Je ne comprends pas pourquoi alors qu'ils avaient accepté l'échelonnement.
Merci de votre réponse

Par yapasdequoi

Bonjour,
Une transaction amiable peut être dénoncée à tout moment et le créancier peut exiger le paiement intégral.
Déposez un dossier de surendettement si nécessaire.